

Dossier de Presse

SEPTEMBRE 2017

www.fnesi.org

FNESI

MAL-ÊTRE DES
ÉTUDIANT.E.S
EN SOINS INFIRMIERS :
IL EST TEMPS D'AGIR

#PANSETAFORMATION



Mal-être des Étudiant.e.s en Soins Infirmiers : Il est temps d'agir.

1. Présentation de la FNE SI.....	p.2
2. Contexte de l'enquête.....	p.3
3. Les mots des collaborateurs/trices.....	p.4
4. Méthodologie de l'enquête.....	p.5
5. Une précarité étudiante flagrante.....	p.7
6. Une santé physique dégradée.....	p.10
7. L'émergence d'un mal-être psychologique	p.15
8. Quand la maltraitance des ESI ne devient plus tolérable.....	p.18
9. Pour le bien-être des ESI : un plan d'action nécessaire.....	p.22
10. Mot de la fin.....	p.24



1. PRÉSENTATION DE LA FNESE

La Fédération Nationale des Étudiant.e.s en Soins Infirmiers (FNESE) est l'unique organisation représentant les 90 000 étudiant.e.s en soins infirmiers en France. Elle est née en 2000 suite à la mobilisation de plus de 14.000 étudiant.e.s en soins infirmiers descendu.e.s dans les rues de Paris pour dénoncer les conditions de formation délétères dans lesquelles ils/elles se trouvaient.

La FNESE est adhérente à la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), 1^{ère} organisation étudiante de France, afin d'oeuvrer conjointement à l'amélioration de la condition étudiante, au développement universitaire ainsi que la défense et promotion de la cause étudiante au niveau institutionnel ou politique.

La FNESE a toujours su être **force de propositions pour l'amélioration de la qualité et des conditions d'études dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)** mais aussi sur les lieux de stage. Cette fédération est donc née de la volonté des étudiant.e.s de s'engager et d'entamer un dialogue avec les différents interlocuteurs qui gravitent autour de leur formation. Par son pragmatisme et son expertise, **elle participe quotidiennement à la défense des étudiant.e.s en soins infirmiers**. La FNESE est **inscrite dans une démarche d'innovation sociale pour répondre aux besoins psycho-sociaux des étudiant.e.s**, une démarche diffusée largement grâce à notre réseau associatif via notamment ses évènements.

La FNESE s'investit aussi dans **un rôle de formation des étudiant.e.s et des élu.e.s**, que cela soit lors d'évènements nationaux ou au cours de l'un des nombreux week-end de formation organisés par la fédération. De plus, elle a un rôle primordial dans la dynamisation de la vie étudiante. En effet, **la FNESE coordonne et organise de nombreux projets d'Innovation Sociale** avec son réseau d'associations adhérentes, tel que le Projet Aubergine, Nez pour Sourire, le Téléthon ou la Semaine du Bien-être. Par ailleurs, **la FNESE a un rôle d'information**, grâce à son site internet (fnesi.org), les réseaux sociaux et son magazine trimestriel gratuit, le SÉRUM.

La FNESE est une **organisation nationale représentative, humaniste et militante, fondant son fonctionnement sur la démocratie participative**. Elle est administrée par un réseau d'associations locales et un collège des élu.e.s qui représentent les étudiant.e.s en soins infirmiers et réunit ses membres dans le respect mutuel de leurs convictions personnelles, philosophiques, morales ou religieuses. Elle agit indépendamment de tout parti politique, de toute confession et de tout syndicat ; elle s'interdit toute prise de positions étrangères à ses buts.



2. CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

La FNESI, depuis maintenant 17 ans, s'est engagée à **défendre les intérêts matériels et moraux des Étudiant.e.s en Soins Infirmiers.**

En 2011¹ et 2015², par deux enquêtes, la FNESI a interrogé les étudiant.e.s sur leur vécu en formation en tenant compte de leurs conditions d'études. Celles-ci faisaient un état des lieux de la formation pour les étudiant.e.s en soins infirmiers et a révélé leur souffrance. L'enquête "Je veux que ma voix compte" revendique un changement de gouvernance des Instituts de Formation Paramédicaux (IFSI). Cette souffrance s'est à nouveau exprimée lors du mouvement du 8 novembre 2016 par la voix de plusieurs milliers de manifestant.e.s dans la France entière. Les étudiant.e.s protestent alors pour l'amélioration de leurs conditions de formation et pour leurs futures conditions d'exercice.

De plus, **la FNESI fait face à une augmentation importante des demandes d'aides et de conseils**, voire de soutien, dans une action de défense face aux problèmes qu'elles/ils rencontrent. Chaque jour, nous recevons des témoignages d'ESI pouvant traiter à la fois de problématiques liées aux stages mais aussi de problèmes en formation. Ceci engendre chez elles/eux une grande difficulté et une souffrance psychique qui n'est pas à négliger. Les demandes relatives à une situation conflictuelle en stage ou en IFSI sont de l'ordre de 33%.

Dans un contexte social difficile, témoin de l'expression de la souffrance des ESI ainsi que des professionnel.le.s, **la FNESI a alors choisi de s'inscrire dans une démarche d'identification des risques psychosociaux inhérents à la formation en soins infirmiers.**

#SoigneEtTaisToi, « ESI malmené.e.s, patient.e.s en dangers »... Des slogans scandés qu'il serait temps d'écouter. Afin d'approfondir le sujet, nous avons mené une nouvelle enquête, en interrogeant directement les étudiant.e.s. **Cela nous a permis d'obtenir des données concrètes sur les ressentis, le vécu et les comportements de santé des étudiant.e.s infirmier.e.s.**

Afin d'englober l'ensemble des éléments présents dans cette enquête et avec pour objectif que les ESI s'identifient à sa thématique, **nous avons nommé le questionnaire : « VOTRE BIEN-ÊTRE, L'ENQUÊTE ».**

¹ "Enquête sur les comportements de santé des ESI" : https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RSI_105_0044

² "Je veux que ma voix compte" : <http://fnesi.org/24-fevrier-2017-retour-sur-enquete-jeveuxquemavoixcompte-2014/>

3. LES MOTS DE CLÉMENT GAUTIER, PRÉSIDENT DE LA FNESI



Depuis sa création la FNESI a à cœur de défendre les conditions des étudiant.e.s en soins infirmiers. En effet l'une de nos principales missions est d'être à leur écoute par le biais des différents canaux existants et de les accompagner dans chacune de leurs démarches. Depuis sa création, les conditions de vie étudiante sont la pierre angulaire de notre structure. En 2015 la FNESI publiait son enquête "je veux que ma voix compte" qui avait permis d'effectuer un focus sur la démocratie interne dans les Instituts de Formation et soulevait la question de la qualité de la formation. Cette enquête commençait tout juste à aborder la question du bien-être étudiant.

En 2016, face à un sentiment d'inégalité, d'injustice et une vague de sensation de mal-être, ce sont des milliers d'ESI et professionnel.le.s infirmier.e.s qui se sont rassemblé.e.s dans toute la France afin de manifester dans le but d'obtenir une amélioration de leurs conditions. Suite à cela, la FNESI a pris ses responsabilités, et dès novembre 2016, a entamé la préparation de son enquête bien être. Ce document est le fruit de 11 mois de travail intensif mené par le Vice-Président en charge de l'Innovation Sociale, Antoine Jourdan. Ce dossier a été réalisé dans le but d'améliorer le quotidien et la vie des étudiant.e.s grâce à des mesures innovantes et réalisables.

3. LES MOTS D'ANTOINE JOURDAN, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'INNOVATION SOCIALE



Aujourd'hui, les étudiant.e.s en soins infirmiers s'expriment à travers cette enquête et les chiffres récoltés sont une mine d'informations. Les études sont une étape dans la vie et doivent permettre à toute personne de s'épanouir avant même l'exercice d'une profession. Si les soins infirmiers sont un domaine singulier, le vécu étudiant l'est tout autant. Cette enquête a pour but de faire évoluer les choses, de faire grandir nos études, notre profession et que chacun.e puisse avancer vers le métier dans les meilleures conditions possibles.

Ce travail est une belle expérience, l'expression de plus de 14000 ESI est fort de sens et la découverte des résultats a été stupéfiante. La lecture des nombreux témoignages ne donne que plus de valeur à notre engagement, pour l'amélioration du bien-être des étudiant.e.s en soins infirmiers. Les chiffres sont certes saisissant, mais des solutions existent, Il est maintenant l'heure d'agir et de briser les tabous. Je tiens à remercier l'ensemble du bureau national pour leur investissement dans ce dossier ainsi que les ancien.e.s de la FNESI pour leurs conseils.

Par ces mots, l'ensemble du bureau national de la FNESI vous souhaite une bonne lecture.



4. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Outil

Créée sur la plate-forme Google Form®, cette enquête a été diffusée du 23/02/2017 au 9/04/2017, soit 45 jours, **via les réseaux sociaux, mails et par voie de presse**. Nous avons fait le choix de transmettre, par mail, cette enquête aux Instituts de Formations en Soins Infirmiers afin de permettre une diffusion harmonieuse sur le territoire.

Au total, ce sont **14 116 réponses d'étudiant.e.s en soins infirmiers** (dont 2 100 contenaient des témoignages) qui ont été reçues. Après recherche et suppression des doublons, ce sont **14 055 réponses qui se sont avérées exploitables**. Parmi ces étudiant.e.s, 54% déclarent connaître la FNE SI.

Composition du questionnaire

Le questionnaire a été créé durant les deux mois précédant sa diffusion. **Une attention particulière a été portée à la formulation de chacune des questions afin que les réponses ne soient pas biaisées par une mauvaise compréhension. Pour cela, nous avons un échantillon test de 43 personnes.**

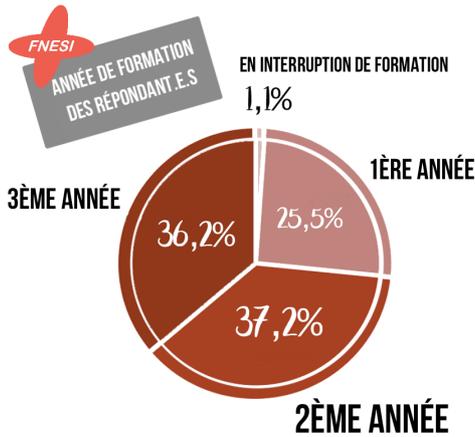
Le questionnaire comprend une page d'accueil informant l'étudiant.e de l'objectif de l'enquête, de l'anonymat et de la confidentialité des réponses données, du nombre de questions et du temps de réponse estimé.

Le questionnaire est composé de 44 questions. Celles-ci sont réparties en 4 thèmes :

- La situation de l'étudiant.e
- Les finances de l'étudiant.e
- La santé de l'étudiant.e
- Le vécu de l'étudiant.e de sa formation

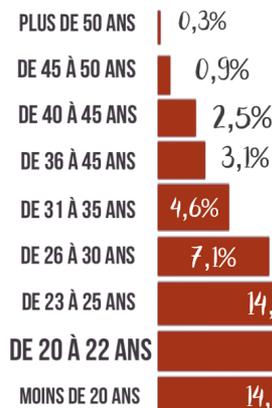
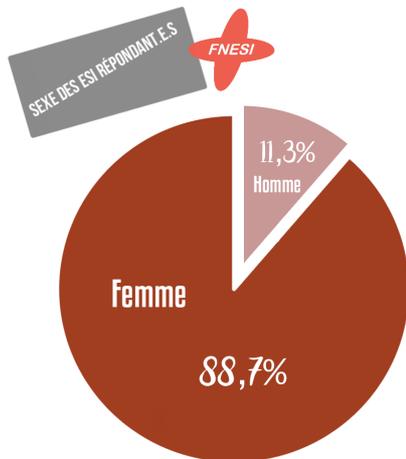
Le questionnaire comprend 4 types de questions:

- Des questions fermées à échelle ordinale (Tout le temps/Souvent/Rarement/Jamais)
- Des questions fermées à choix multiples
- Des questions en échelles d'évaluations (de 1 à 5)
- Des questions à réponses libres de témoignages (Souhaiteriez-vous témoigner de votre état de santé physique et psychologique ainsi que de votre vécu sur la formation ?)



Population cible

Chaque personne ayant répondu à l'enquête s'est engagée à être **Étudiant.e en Soins Infirmiers (ESI)**. Les réponses sont issues des **18 régions métropolitaines et outre-mer³, de manière proportionnelle**, ce qui permet une juste représentation de l'ensemble du territoire. Afin de garantir la représentativité des ESI répondants, nous avons collecté des données sur leur **sexe, âge et année de formation**.



Nous remarquons une part importante de jeunes répondant.e.s. Hormis le fait qu'il s'agisse d'une tranche d'âge conséquente dans les IFSI, cela s'explique aussi par l'un de nos outils principaux de diffusion de l'enquête : les réseaux sociaux (utilisés massivement par les jeunes). Par ailleurs, il est important de notifier que la constitution de notre échantillon est **effectuée par des sujets volontaires**.

Avec 14 055 réponses exploitables, nous sommes en mesure d'avancer que **15,4% des ESI ont été sondé.e.s** et que les données recueillies sont représentatives de la population cible. **De ce fait, les chiffres de notre enquête sont représentatifs de la population formée dans les IFSI.**

³ Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Corse, Grand est, Guadeloupe, Guyane, Hauts-de-France, Ile-de-France, La Réunion, Martinique, Mayotte, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte-d'Azur

5. UNE PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE FLAGRANTE

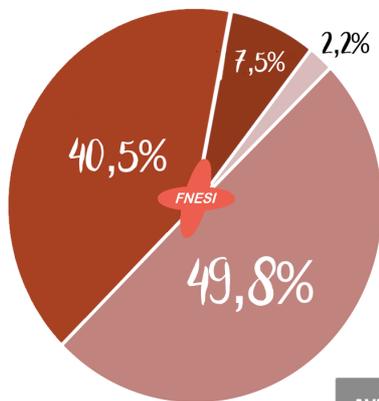
Etudier implique un coût et peut avoir des répercussions sur la qualité de vie étudiante. Il semble donc nécessaire d'obtenir des données sur la santé financière des étudiant.e.s

Ce n'est pas un secret, certain.e.s étudiant.e.s doivent trouver un emploi pour subvenir à leurs besoins pendant les études : coût du logement, de transports, d'alimentation. Ainsi **76,5 % des ESI estiment être obligé.e.s de travailler pour subvenir à leurs besoins financiers**. Pour beaucoup, il s'agit d'emplois saisonniers : **65% travaillent l'été ; pour autant, 21,9 % des étudiant.e.s ont un travail hebdomadaire**.

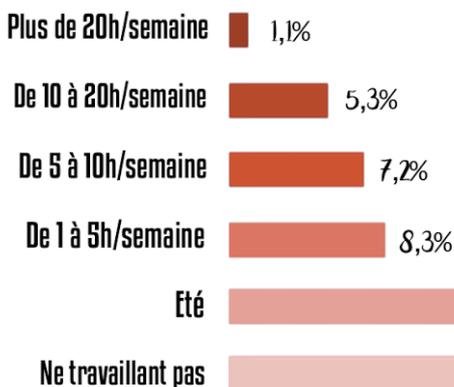
La formation s'articule autour de 35h de cours ou de stage par semaine, sans compter les heures de travail personnel supplémentaires additionné aux heures en tant que salarié.e pour financer ses études. C'est pourquoi **51,6 % des ESI jugent que le fait de devoir travailler pour subvenir à leurs besoins financiers a un impact négatif sur leurs études**. Les stages de rattrapage s'effectuant généralement l'été, ont un impact pour les étudiant.e.s dont les ressources financières dépendent de cette période. L'impact est parfois trop important: **26.8 % des ESI qui ont fait un report de formation déclarent que cela était imputable à des problèmes financiers liés aux études**.

Au total, **ce sont 48% des étudiant.e.s qui estiment avoir une mauvaise santé financière**. 40% des ESI de 1ère année attestent que leurs finances se sont dégradées avec leur entrée en études. Ce pourcentage s'élève à 52% pour les étudiant.e.s en fin de formation. **Ainsi, 35,5 % des ESI déclarent que leurs études ont un impact négatif sur leur vie privée à cause de l'argent**.

- TRÈS MAUVAISE
- PLUTÔT MAUVAISE
- PLUTÔT BONNE
- TRÈS BONNE



AVIS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES ESI



POURCENTAGE DES ESI ESTIMANT ÊTRE OBLIGÉ DE TRAVAILLER POUR SUBVENIR À LEURS BESOINS



Selon l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)⁴, parmi les étudiant.e.s qui exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire, 17,7% estiment qu'elle a un impact négatif sur leurs résultats d'études. Aussi, 24 % de l'ensemble des étudiant.e.s expriment des difficultés financières en 2016. On note donc **une différence non négligeable entre les étudiant.e.s de toutes filières confondues et les étudiant.e.s de la filière Soins Infirmiers quant à ces déclarations sur leurs situations financières.**

Mais comment expliquer que tant d'ESI soient si précaires financièrement ?

Contrairement à d'autres filières paramédicales, les étudiant.e.s infirmier.e.s sont, en moyenne, issu.e.s de catégories socio-professionnelles plus modestes. En effet, l'enquête DRESS⁵ sortie en novembre 2016, déclare que *"l'origine sociale des nouveaux étudiants de première année en formation en soins infirmiers est relativement variée. 30 % d'entre eux sont issus de famille dont le père est employé. La proportion d'étudiants dont le père est cadre ou ouvrier est [...] d'environ une étudiante sur cinq"* alors que *"la part des étudiants dont un des parents est cadre ou exerce une profession intellectuelle supérieure est la même dans les filières paramédicales que dans les étudiants en PACES (Fauvet) [...] tandis qu'elle est de 20 points inférieure chez les étudiants infirmiers."* Bien que, selon notre enquête, **43,3% des ESI reçoivent une aide de la part d'un membre de leur famille, cette aide reste tout de même relative aux possibilités financières des parents.**

Cet impact se majore lorsque, face à la pression du concours et la volonté d'accéder à un IFSI, **certain.e.s passent le concours dans de multiples instituts.** d'autant plus qu'un.e étudiant.e sur trois ayant réussi le concours a eu recours, selon une enquête de la DREES, à un organisme de préparation privée dont le coût moyen s'élève à 1 842,50 € (constaté sur 30 établissements). Notre **Coût de la Rentrée 2017⁶** révèle qu'avant même son entrée en formation, la/le futur.e étudiant.e déboursa alors entre 317,61 € et 529,35 €, à raison d'un prix moyen de **105,87 € par concours** constaté sur 30 IFSI, à ajouter aux **2 577,10 € du coût global de la rentrée.** Cette ségrégation sociale est accentuée par l'existence des organismes de préparation aux concours. Ces différents éléments nous amènent donc à dresser l'état de conséquences problématiques : **les réserves financières des ESI sont parfois déjà bien entamées avant même l'entrée en formation.**

Par ailleurs, **il existe un cruel manque de ressources pour les ESI qui majorent des difficultés financières préexistantes.** En effet, contrairement aux autres étudiant.e.s de l'enseignement supérieur, il s'avère souvent compliqué, pour les IFSI éloignés géographiquement de leur université de rattachement, de bénéficier des services du CROUS ; des restaurants universitaires parfois à plusieurs kilomètres des instituts, des services d'aides du CROUS inaccessibles, les centres hospitaliers hébergeant les instituts n'appliquent

⁴ : OVE : *Enquête nationale conditions de vie des étudiant-e-s en 2016 : L'activité rémunéré des étudiant-e-s.* Avril 2017 : http://www.ove-national.education.fr/medias/Fiche_activite_remuneree_CdV_2016.pdf

⁵ DREES : *La formation aux professions de la santé en 2014.* Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Janvier 2016

⁶ Coût de la rentrée 2017 de la FNESI

http://fnesi.org/wp-content/uploads/2017/08/FNESI_Dossier-de-presse_Coût-de-la-rentree_2017.pdf



pas toujours de tarifs étudiants. On constate donc un **manque d'adaptation des aides destinées aux ESI sur le territoire.**

Les stages font l'objet d'une gratification et du remboursement des frais de déplacement. **Il arrive cependant fréquemment que leurs versements soient tardifs: indemnités de frais kilométriques et de stages arrivent parfois plusieurs mois après la fin du stage,** pouvant lui même durer 10 semaines. Dans certaines régions, ces indemnités ne sont parfois même pas versées en intégralité ; par exemple seulement 1 aller-retour par semaine ce qui ne permet pas de couvrir l'intégralité des dépenses effectuées par l'ESI. Comment s'en sortir avec un budget impacté de plusieurs centaines d'euros quand le remboursement est effectué en retard ou est incomplet ?

Ce que la FNESEI propose

Afin de **démocratiser l'accès** à la formation, il est nécessaire de **refondre l'accès à la formation en supprimant toute sélection** et par exemple, en adoptant l'outil **"Admission Post Bac"**, proposition préconisée par un rapport IGAS-IGAENR⁷, limitant ainsi la sélection par l'argent. Nous verrions alors la fin d'une sélection **désuète** par le concours et la fin du système de préparation aux concours qui sont des vecteurs de **précarité et de sélection sociale** chez les étudiant.e.s avant même leur entrée en formation.

Si la FNESEI a déjà obtenu des avancées sur les indemnités kilométriques et indemnités de stage délivrées aux étudiant.e.s., ces dernier.e.s ne devraient pas faire l'avance de frais, surtout lorsque l'on sait qu'ils sont anticipables. Il est tout à fait possible d'imaginer **un versement en amont des frais et indemnités kilométriques ainsi qu'une mensualisation des indemnités de stage** tels que c'est le cas dans d'autres formations.

Nous exigeons une uniformisation des droits pour tou.te.s les étudiant.e.s car il n'est pas entendable que ces derniers soient discriminés par rapport aux autres formations. De ce fait, **nous réaffirmons notre volonté d'intégration entière des Soins Infirmiers au sein de l'université**, également une priorité d'un rapport IGAS-IGAENR⁸. Cela permettrait aux étudiant.e.s boursier.e.s de **ne plus avancer certains frais d'inscription et de sécurité sociale étudiante comme c'est actuellement le cas.**

Dans une même logique et afin de favoriser la mise en place d'un guichet unique des aides sociales pour les étudiant.e.s, nous exigeons que les compétences détenues par les Régions, **soient transférées intégralement au CNOUS**⁹, interlocuteurs de choix, déjà expert de la sphère étudiante. Cela permettrait, dans le même temps, de **simplifier les démarches d'accès aux logements CROUS** en adoptant un système commun à tous les étudiant.e.s de l'enseignement supérieur. Un rapport IGAS-IGAENR¹⁰ préconise également, la gestion des aides sociales par un guichet unique.

⁷ Rapport IGAS N°2016-123R IGAENR N°2017-043 page 43 recommandation 8

⁸ Rapport IGAS N°2016-123R IGAENR N°2017-043 page 48 recommandation 10

⁹ Centre National des Oeuvres Universitaire et Scolaire

¹⁰ Rapport IGAS N°2016-123R IGAENR N°2017-043 page 19 recommandation 1



De plus, pour garantir aux étudiant.e.s une bonne hygiène alimentaire, ces dernier.e.s doivent pouvoir **bénéficier d'un accès à la Restauration Universitaire (RU)**, avec un ticket RU à taux fixe et un choix de menus variés. Les ESI y ont accès de droit et par leurs élu.e.s, peuvent s'exprimer pleinement au sein de l'organe de gestion. Dans le cas où les services du CROUS sont absents du territoire, il est nécessaire que les Centres Hospitaliers s'alignent sur les tarifs du ticket de Restaurants Universitaires. Pour d'autres établissements (selfs, lycées,...), il nous semble important d'aboutir à des conventionnements avec les CROUS et/ou les Régions. Tous ces frais, bien connus des étudiant.e.s et qui sont majorés pour celles/ceux en filière Soins Infirmiers, nous impactent tou.te.s.

Nombreux.ses sont celles/ceux ayant du faire l'impasse sur certains services par manque de moyens. Plus inquiétant encore est le taux de renoncement aux services de santé. Ce sont, à l'heure actuelle, **37,6% des étudiant.e.s qui annoncent avoir déjà dû renoncer à des soins pour des raisons financières**. C'est plus qu'au sein de la population générale étudiante pour qui, "en 2016, ils/elles étaient 13% à déclarer avoir renoncé à certains soins pour des raisons financières au cours des 12 derniers mois"¹¹. C'est un fait bien connu des étudiant.e.s : de mauvaises finances amènent souvent à de mauvais comportements de santé.

6. UNE SANTÉ PHYSIQUE DÉGRADÉE

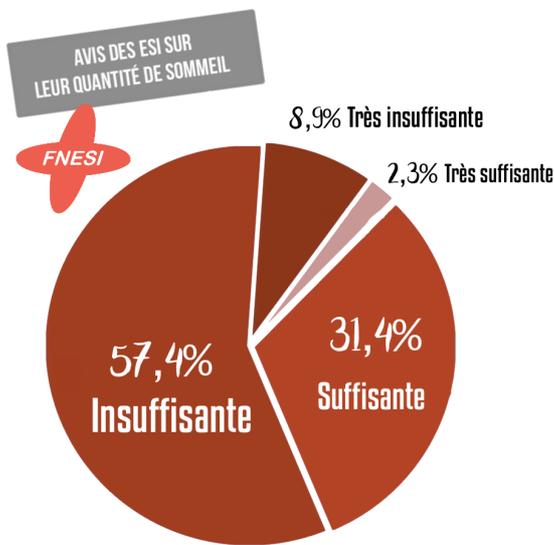
L'état de santé d'un.e individu.e est extrêmement révélateur. Il nous est donc apparu évident d'interroger **les Étudiant.e.s en Soins Infirmiers sur la perception qu'ils/elles ont de leur santé, physique comme psychique, et de l'évolution de cette dernière depuis leur entrée en formation**. Pour aller au bout de cette démarche, nous avons aussi questionné les comportements à risque qui peuvent en découler.

De nombreux points concernant la santé physique des Étudiant.e.s en Soins Infirmiers sont préoccupants. Le premier constat concerne la **dégradation de leur santé physique**. Ils/elles sont **50,6% à estimer qu'elle s'est dégradée depuis leur entrée en formation**. Ce chiffre atteint même les 60% chez les étudiant.e.s en 3ème année. Le second est que **18,8% des ESI se déclarent en mauvaise voire très mauvaise santé !**

Plusieurs éléments sont imputables à cette dégradation, notamment l'activité sportive des étudiant.e.s ainsi que leur qualité et quantité de sommeil. **40,5% d'entre eux/elles admettent ne pas faire de sport**, et parmi les pratiquant.e.s d'activité physique, **69% assurent que, bien qu'ils/elles fassent du sport, cette pratique a diminué**. Lorsque l'on connaît les nombreux bienfaits de l'activité physique et sportive, tant sur le plan physique que psychique, il est dommageable de constater que les étudiant.e.s sont amenés, pour certain.e.s, à sacrifier cette pratique qui leur permettrait pourtant d'entretenir une bonne hygiène de vie.

¹¹ http://www.ove-national.education.fr/medias/Reperes_2016.pdf

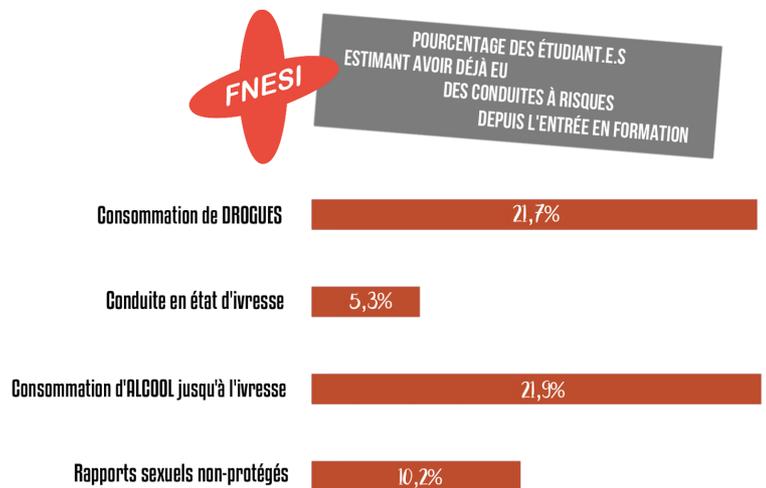
Par ailleurs, **la quantité de sommeil est déclarée insuffisante ou très insuffisante pour 66,3 % des ESI** et ils/elles sont **7,8 % à déclarer prendre des somnifères depuis leur entrée en formation**. La fréquence de l'épuisement physique est un autre élément notable dans cette enquête. En effet, **75,4% se déclarent être épuisé.e.s physiquement, dont 14,4% tout le temps**. Mais outre la santé physique des étudiant.e.s interrogé.e.s, **26,2% s'estiment en mauvaise voir très mauvaise santé psychologique**.



Ces éléments sur l'état de santé des ESI s'opposent aux chiffres de la population étudiante globale puisque l'enquête EMEVIA¹²: "L'accès aux soins des étudiants en 2015", révèle que la population étudiante s'estime être en bonne santé puisque 94,7% des étudiant.e.s affirment être en plutôt bon ou bon état de santé.

Par notre enquête, nous nous sommes attardé.e.s sur le ressenti qu'ont les ESI de leur état de santé, mais aussi de ces comportements, qu'ils portent sur la consommation de substances psychoactives et/ou tératogènes, légales ou non.

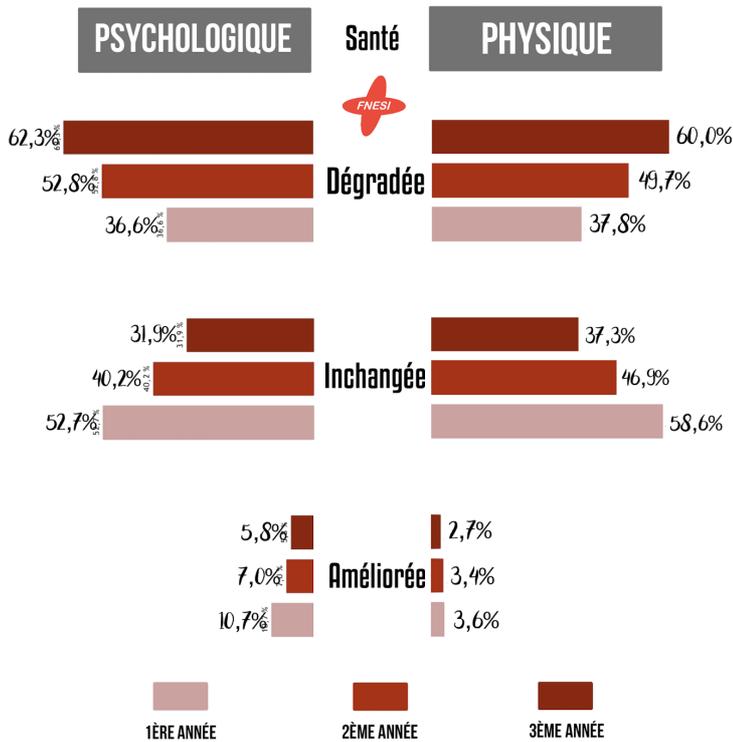
Le premier point que nous avons abordé est la consommation de tabac au sein de la population sondée. Ainsi, les étudiant.e.s en soins infirmiers sont 38,5 % à se déclarer fumeurs/euses. Parmi eux/elles, 8,2 % ont commencé à fumer lors de leurs études en soins infirmiers. Un autre point préoccupant mais aussi révélateur est que **67.2 % soulèvent que leur consommation de tabac a augmenté au cours de leur formation**.



Concernant la consommation de drogue chez les ESI, **21,7% se déclarent consommateurs/trices de substances illicites**. Le cannabis est la drogue la plus consommée depuis l'entrée en formation, par **18,8% des ESI**. De manière globale, **des comportements à risques émergent chez 31,5% des ESI depuis leur entrée en formation**. Il s'agit, selon les ESI interrogé.e.s, de conduite en état d'ivresse, de rapports sexuels non protégés et de consommation d'alcool ou de drogue.

¹² Source : <http://www.emevia.com/enquete-sante>

AVIS DES ESI SUR L'ÉVOLUTION DE LEUR SANTÉ DURANT LA FORMATION



Mais alors comment expliquer un tel état de santé et autant de conduites à risques chez les ESI ?

Les étudiant.e.s en Soins Infirmiers constituent une population particulière, car, de par leur formation c'est une population largement sensibilisée aux problématiques de santé. Elles/ils sont au courant des comportements de soins à privilégier afin de se prémunir de la dégradation de leur état de santé. Diététique, tabac, drogues, alcool et équilibre psychologique font partie de thèmes abordés et approfondis lors de notre formation. Pourtant, un.e ESI de troisième année, détenant des connaissances avérées à propos des comportements en rapport avec sa santé et son hygiène de vie a, en général, un état de santé moins bon qu'un.e ESI de première année voire même qu'un étudiant.e inscrit.e dans une filière non paramédicale ou médicale !

Trop nombreux/ses sont les ESI qui renoncent à pratiquer une activité sportive ou qui voient leur temps et leur qualité de sommeil diminuer. Ceci est majoré lorsqu'un.e étudiant.e doit travailler afin de pouvoir financer sa formation : le temps qu'elle/il peut consacrer à la pratique sportive est encore réduit et l'argent à déboursé peut être un surcoût pour certain.e.s.

Bien que des services de sports universitaires existent déjà afin de permettre à tou.te.s un accès à l'activité physique en proposant des activités à moindre coût, Il est à déplorer que les conventions GCS¹³ soient inégales sur le territoire et le manque d'accès aux services universitaires tel que le SUAPS¹⁴ pour les ESI.

Concernant le recours aux soins, l'université mène des actions de prévention à destination des étudiant.e.s par le biais des SUMPPS et des CSU. Cependant, peu d'ESI sont usagers du SUMPPS alors que la prévention nécessite d'être en adéquation avec le public rencontré (étudiant.e.s en soins infirmiers déjà

¹³ Groupement de Coopération Sanitaire : permettant la mise en place de conventions tripartites IFSI /Université/Région

¹⁴ Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives



conscient.e.s des problématiques de santé publique). Par ailleurs, beaucoup d'ESI ne bénéficient pas des services des différents professionnel.le.s de santé exerçant au sein du SUMPPS, pour les mêmes raisons : IFSI éloignés des Universités, manque de partenariats entre les IFSI et les Universités,.... Pourtant, ils/elles seraient à même de répondre à certains problèmes de santé rencontrés par les ESI et donc de résoudre le problème de renoncements aux soins.

D'après l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) : "La santé est un état de bien-être complet physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. ". **Pour soigner et prendre soin, ne faudrait-il donc pas déjà soi-même être en bonne santé ? Aux vues des problèmes identifiés et dans une volonté de collaboration avec les pouvoirs publics, la FNESE souhaite mettre en oeuvre différents axes de travail afin de permettre aux ESI de vivre plus sereinement leurs études, de favoriser leur bon état de santé et de prévenir les conduites à risques.**

Ce que la FNESE propose

Nous l'avons vu ci-dessus, l'accès à la pratique sportive universitaire est encore loin d'être démocratisée. Il nous semble essentiel de **permettre l'accès au SUAPS pour tou.te.s les étudiant.e.s en soins infirmiers** en favorisant le dialogue entre les différents interlocuteurs ; Universités, Régions et IFSI. Cette demande est également faite par un rapport IGAS-IGAENR¹⁵. Ainsi, en mettant en place des conventionnements ou révisions de convention, il serait possible d'avoir accès à des activités à prix modérés et cela, peu importe la localisation de l'IFSI. Même pour les IFSI délocalisés, des conventions avec des partenaires locaux doivent être mises en place.

Il en va de même concernant la problématique de l'accès aux soins. Il est nécessaire que les différents acteurs de notre formation se coordonnent afin d'enrayer le phénomène de renoncement aux soins. Ce ne sont pas des cas isolés mais bien 37,6% des ESI! Le **SUMPPS¹⁶ et les CSU¹⁷** doivent être des moyens de prévention et d'accès aux soins destinés directement aux étudiant.e.s. Ils doivent être démocratisés pour l'ensemble des ESI. Pour les IFSI éloignés de leur Université, il est nécessaire de mettre en place des systèmes équivalents permettant aux ESI, même les plus isolé.e.s, un égal accès à des soins .

¹⁵ Rapport IGAS N°2016-123R IGAENR N°2017-043 page 48 recommandation 10

¹⁶ Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion à la Santé.

¹⁷ Centre de Santé Universitaire



Toujours pour garantir un meilleur accès aux soins, **la FNE SI s'associe à la FAGE et tout son réseau pour dénoncer le RSSE¹⁸**. *“Au-delà des difficultés perçues par les étudiants, ce sont différents rapports tels que l'enquête d'UFC que choisir¹⁹, un rapport d'informations du Sénat sur la sécurité sociale et la santé des étudiant.e.s ou encore un rapport de la cour des comptes qui ont remis en cause la gestion de la sécurité sociale étudiante ainsi que son efficacité.”²⁰* Il s'agit par exemple de délais de remboursements incompréhensibles, des mois d'attente avant de recevoir une carte de sécurité sociale ou encore une politique de prévention inefficace à laquelle les associations étudiantes doivent pallier. Nous demandons à ce que **les étudiant.e.s soient rattaché.e.s au Régime Général** dans le but de garantir un meilleur accès aux soins et dans l'avenir : une meilleure santé pour les étudiant.e.s.

Cette limitation des soins par certain.e.s ESI a des répercussions sur leur santé. Ainsi, **55,2% des ESI déclarent avoir déjà été en arrêt maladie depuis leur entrée en formation** bien que la santé physique des ESI ne soit pas l'unique raison amenant à des arrêts maladie. L'épuisement psychologique et moral y contribuent tout autant.

Témoignages

“Cet épuisement psychologique à long terme (stress, manque d'envie, manque de confiance, etc.) a fini par impacter ma santé physique et complique les choses. Je suis aujourd'hui dans un cercle vicieux, je pense sérieusement à arrêter la formation”

“Etudes épuisantes, le bien être du patient est prôné mais le notre est oublié.”

“Je ne fumais presque jamais avant d'entrer en IFSI, puis j'ai augmenté progressivement ma consommation de cannabis à cause du stress presque permanent.”

¹⁸ Régime de Sécurité Sociale Étudiante

¹⁹ Enquête UFC que choisir

http://image.quechoisir.org/var/ezflow_site/storage/original/application/d83797feba4d350a31878f95610b123f.pdf

²⁰ Rapport de la cour des comptes septembre 2013 : <https://www.ccomptes.fr/fr/documents/25571>

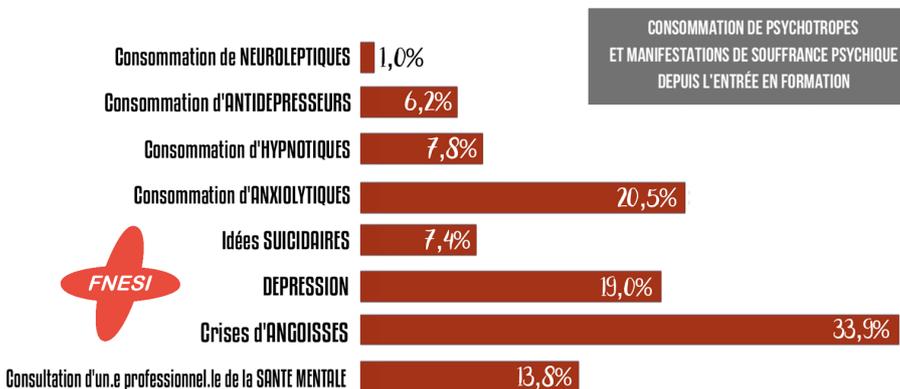
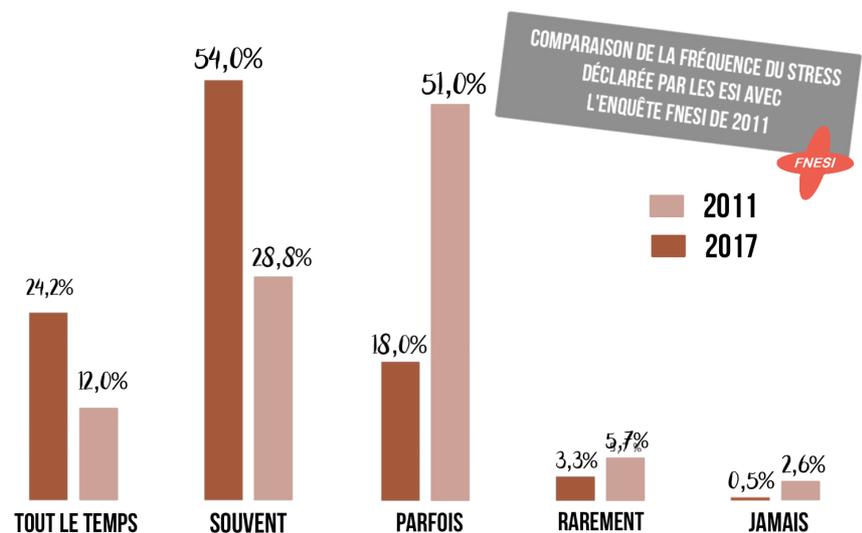
7. L'ÉMERGENCE D'UN MAL-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE DES ÉTUDIANT.E.S EN SOINS INFIRMIERS

Lorsque l'on aborde **la santé psychologique**, **52,5% des ESI déclarent que celle-ci s'est dégradée** depuis leur entrée en formation. Ce chiffre atteint même 62,3% des 3^{ème} année.

La fréquence de l'épuisement psychologique est alarmante. En effet, **61,8% des ESI se déclarent souvent ou tout le temps épuisés psychologiquement.**

Le stress est un des éléments piliers de cet épuisement psychologique puisque **78,2% des ESI se déclarent tout le temps ou souvent stressés.** (85,9% des 3^{ème} année contre 66,2% en 1^{ère} année).

Le mal-être des ESI se manifeste de diverses manières avec des chiffres qu'il convient d'observer. Parmi eux, **33,9% ont déjà souffert de crises d'angoisses** depuis leur entrée en formation. Par ailleurs, **19% déclarent avoir déjà souffert de dépression.** Les **pensées suicidaires** sont présentes pour **7,4%** des ESI.



Mais alors quels moyens les ESI saisissent-ils pour aller mieux ?

Seulement 13,8% ont fait la démarche de consulter un.e professionnel.le de la santé mentale. Par ailleurs, **27,3% des ESI déclarent avoir déjà consommé un ou plusieurs médicaments psychotropes** depuis leur entrée en formation pour 36% des 3^{ème} année.

Il s'agit alors de **20,5% qui consomment ou ont consommé des anxiolytiques**, 4,8% des hypnotiques et 6,2% des antidépresseurs. A noter que selon "l'enquête sur le vécu et les comportements de santé des ESI" publiée par la FNE SI en 2011, **seulement 11% d'entre eux déclarent consommer des anxiolytiques et/ou somnifères.** Il semble aussi essentiel



de remarquer la différence avec la population générale, environ 18 % des 18-75 ans déclarent avoir consommé au moins un médicament psychotrope au cours de l'année selon l'enquête 2010 du Baromètre santé²¹. Le taux de consommation d'anxiolytiques est de 10% soit dix points de moins que les ESI.

Le suicide est aussi présent chez les étudiant.e.s en soins infirmiers. Parmi la population interrogée, 7% déclarent qu'un ESI a tenté de se suicider dans leurs IFSI depuis leur entrée en formation et 4,7% ont connu au moins un cas de suicide dans leur établissement.

Témoignages

“J’ai 20 ans je devrais avoir la vie devant moi, me construire et j’ai l’impression de parfois me détruire, je sors actuellement d’un rendez-vous avec la directrice pour changer de lieu de stage , ce dernier m’ayant poussé jusqu’à la tentative de suicide.”

-

“J’ai perdu 10 kg au cours de ma première année. Je ne compte plus les nouvelles douleurs que mon esprit inflige à mon corps faute de pouvoir s’exprimer de vive voix. Je craignais ma rencontre avec les patients à l’entrée en formation. Aujourd’hui, ce sont les soignants que je crains”

-

“Si j’avais su que cette formation m’enverrait 3 semaines en psychiatrie alors j’aurais fais marche arrière le jour du concours”

-

“J’ai dû faire face à des situations difficiles en stage heureusement l’équipe pédagogique de mon IFSI m’a soutenue”.

Lors d'un premier stage, les étudiant.e.s vont probablement entrer en contact pour la première fois avec des patients, avec le milieu du soin ou encore avec un encadrant. Ils vont chercher à s'intégrer à l'équipe pluridisciplinaire. C'est une étape importante et source d'anxiété quant à ce nouvel environnement : une réelle charge émotionnelle à appréhender pour les ESI et à laquelle ils ne sont pas toujours bien préparé.e.s. L'accueil, que ce soit au premier ou au dernier stage, est un moment charnière et un temps d'acclimatation, de découverte de l'équipe. Celui ci est souvent négligé : il est possible qu'on ne présente pas le fonctionnement de service, l'équipe ou les patients avant de rentrer dans le vif du sujet.

Les étudiant.e.s en soins infirmiers sont confronté.e.s à une anxiété et un stress quotidien. Les conditions de travail se dégradent au sein de notre système de santé et nous sommes face à une diminution

²¹ Beck F., Gautier A., Guignard R. et Richard J.B., « Consommations de médicaments psychotropes en population générale. Données du Baromètre santé », dans Médicaments psychotropes. Consommations et pharmacodépendances Paris, INSERM, coll. Expertise collective, 2012, pp. 38-43.



perpétuelle du nombre d'effectifs dans les équipes de professionnel.le.s de santé dans les services. **L'apprentissage des soins nécessite un encadrement de qualité afin de devenir un.e professionnel.le autonome, réflexif/ve et compétent.e**, ce qui demande aux équipes de leur consacrer du temps. Il est important de noter que ce phénomène s'empire d'années en années. Nous pouvons ajouter à cela, le fait que les étudiant.e.s soient trop peu préparé.e.s, à découvrir les terrains de stage, et plus particulièrement en milieu hospitalier.

Outre une santé physique qui peut se retrouver dégradée, certain.e.s étudiant.e.s voient leur santé psychologique fragilisée. Entre idées suicidaires, angoisse et stress les étudiant.e.s ont un réel besoin de soutien. **Malheureusement, 38,1% des ESI s'estiment jamais ou rarement soutenu psychologiquement par leur équipe pédagogique et/ou direction.**

Les origines de ce mal-être psychologique sont globalement similaires à celles évoquées : pression continue en stage ou face à la formation, précarité ou encore fatigue . **Il semble aussi intéressant de pointer du doigt les tabous et stéréotypes ancrés dans le milieu du soin.** D'autres facteurs entrent en jeu et seront développés : les actes de maltraitances.

Ce que la FNESE propose

Les étudiant.e.s en santé de par leur formation sont sensibilisé.e.s aux conduites à risques et aux conséquences d'un mauvais état de santé physique et psychologique , afin de réduire celles-ci il faut donc **mener des actions de prévention adaptées.** La sensibilisation est possible par différents biais : que ce soit des campagnes de promotion de la santé en lien avec l'université ou les associations étudiantes sur place mais aussi par les enseignements. Il serait cohérent de voir incorporer à des Unité d'Enseignement de santé publique, de prévention ou d'éducation, **les notions de risques psychosociaux dans le cadre des études et de la vie professionnelle.**

Aussi, il semble essentiel de favoriser l'écoute des étudiant.e.s en soins infirmiers. Qu'ils s'agissent de difficultés en stage ou en formation, tout.e étudiant.e doit avoir la possibilité de s'exprimer sans craindre de conséquences. Pour cela il est nécessaire de développer les innovations pédagogiques, de repenser le suivi pédagogique ou encore de mettre en place des groupes de parole avec l'aide d'un acteur extérieur à l'IFSI (psychologue, psychiatre). Ces actions doivent être institutionnalisées et démocratisées dans **tous les IFSI.** Les groupes de paroles ne constituent pas la réponse pour tou.te.s les étudiant.e.s, un suivi psychologique individuel doit être proposé par les IFSI. Consulter un professionnel de la santé mentale représente un coût non négligeable pour les ESI. L'accès au SUMMPS, qui dispose de psychologues et constitués de professionnel.le.s formés au repérage de la souffrance psychique dans le but de permettre d'obtenir une réponse adaptée aux problématique des ESI, à savoir : la précarité et le mal-être. En cas d'éloignement géographique, des partenariats doivent être mis en place, avec la médecine du travail, par exemple.



8. QUAND LA MALTRAITANCE DES ESI NE DEVIENT PLUS TOLÉRABLE

En 2015, la FNESE a réalisé une enquête qui révèle que : 44,61% des étudiant.e.s sont d'accord avec l'affirmation "la formation est vécue comme violente dans la relation avec les équipes encadrantes". En 2017, le Dr Valérie Auslender publie "OMERTA A L'HÔPITAL, Le livre noir des maltraitances faites aux étudiants en santé". Riche de nombreux témoignages d'ESI, cet ouvrage révèle l'expression d'une souffrance des étudiant.e.s en santé face à des situations vécues en stage et en formation.

Aujourd'hui, notre enquête met en avant deux formes principales de violence exprimées par les ESI : les discriminations et le harcèlement.

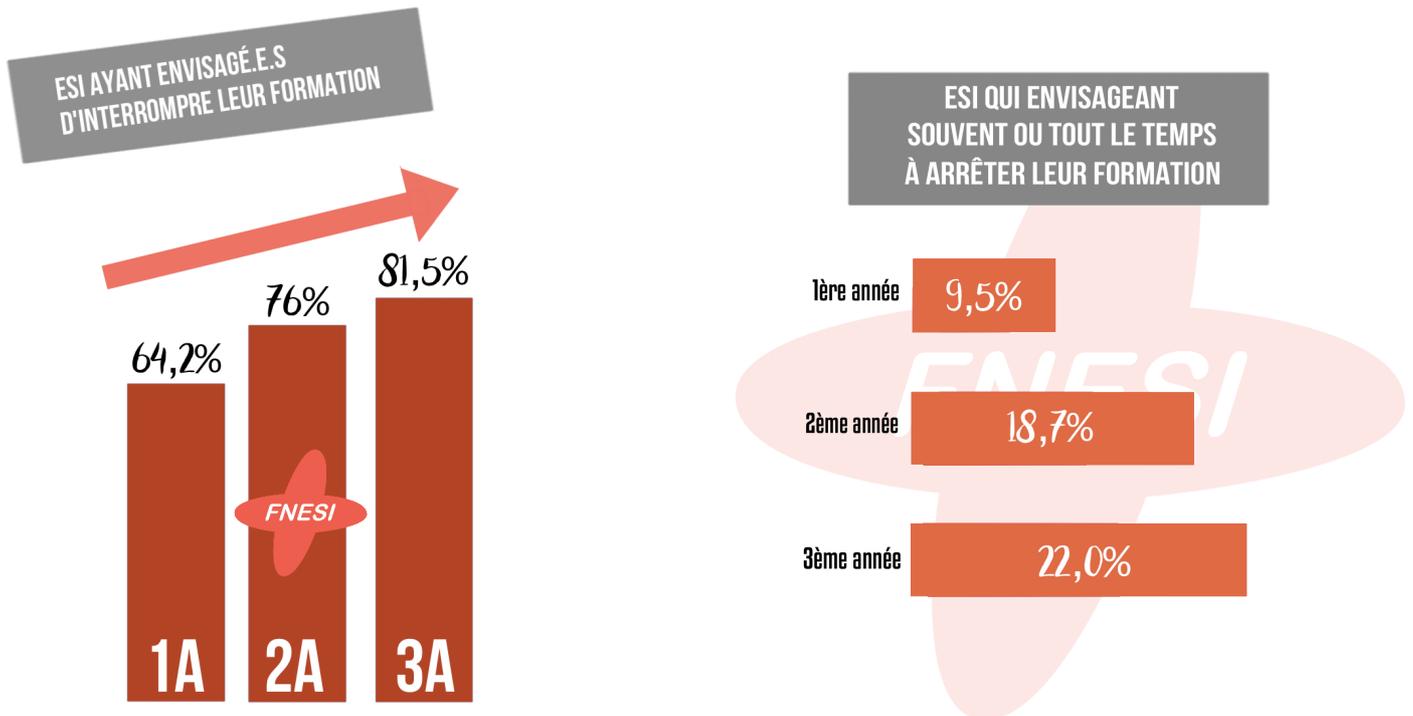
Près de 4 ESI sur 10 victimes de discriminations à l'IFSI ou en stage

Face aux sensations de discriminations, **36,5 % des ESI estiment en avoir été victimes depuis leur entrée en formation.** Il est aussi important de connaître les origines et manifestations de ces discriminations. **L'âge est le premier facteur avec 49,5% des situations de discriminations ainsi que les opinions pour 40,6%.** Aussi l'apparence physique est pointée du doigt pour 29% des ESI victimes de discriminations ainsi que le sexe pour 17,6%. Enfin, au dernier plan apparaît les origines pour 12,6%, la religion pour 4% et l'orientation sexuelle pour 2%. Les discriminations citées par les ESI sont estimées comme ayant un impact négatif sur leur bien-être pour 79,7% d'entre elles/eux.

4 ESI sur 10 victimes de harcèlement.

Dans certaines situations le harcèlement est pointé du doigt. Ainsi, il a été demandé aux ESI s'ils estiment avoir déjà été victimes de harcèlement au cours de leur formation au sens de la définition suivante: "enchaînement d'agissements hostiles à répétition visant à vous affaiblir psychologiquement" . A cette question, **33,4% des ESI déclarent avoir déjà été harcelé.e.s par un.e soignant.e.** A l'IFSI, 7,6% ont ressenti du harcèlement de la part d'un.e formateur/trice et 2,2% d'un.e directeur/trice, soit un total de **40 % d'ESI victimes de harcèlement,** doublons compris. Il est alors essentiel de savoir si elles/ils estiment que **cela a un impact négatif sur leur bien-être.** Le résultat est sans équivoque, **89,8% déclarent que oui !**

Un dernier élément attire aujourd'hui notre attention et s'avère être une conséquence de problématiques identifiées plus haut : **l'interruption de formation.**



De nombreux/euses ESI envisagent de mettre un terme à leur formation et cette part augmente avec le temps. Parmi les 2371 ESI qui ont déclaré avoir déjà interrompu leur formation, 54,9% estiment que cela fait suite à des problématiques de stages et 26,1% à des problématiques liées aux cours. Par ailleurs, **80,4% des ESI déclarent que leurs études ont un impact négatif sur leur vie privée.**

Témoignages

“Cette formation n'est pas à la hauteur de toutes les valeurs que l'institut essaye de nous inculquer au cours des 3 années d'étude. Elle est loin d'être bienveillante et humaniste”

“Normalement, lorsque quelqu'un est discriminant ou harcelant, il a des problèmes avec la loi. Mon plus gros choc a été de constater que dans notre formation tout le monde ferme les yeux et trouve ça banal ”

“Harcelée moralement pendant un stage il y a un an, cela m'a conduite à une dépression. J'ai vécu ce stage comme un réel traumatisme.”



Cette enquête révèle non seulement la souffrance des étudiant.e.s mais aussi celle des professionnel.le.s au sein de services. Notre formation “ pratique “ est basée sur l'apprentissage par nos pairs, mais une question se pose alors : comment se former convenablement dans des conditions d'études et d'apprentissage où même un.e soignant.e accompli.e est mis.e en difficulté? C'est un signal d'alerte pour que cela cesse. Combien de temps encore devons nous voir des étudiant.e.s angoissé.e.s à l'idée d'aller en stage le matin?

Les conséquences, nous les avons vues plus haut : stress, angoisse, anxiété, dépression, pensées parfois même gestes suicidaires.

Le phénomène est identifié dans le milieu du soin : les services sont sous tension depuis des années. Les soignant.e.s sont des professionnel.le.s qui ont choisi cet exercice pour “prendre soin”. Les diminutions d'effectifs et de moyens ont un retentissement dans la façon d'exercer: toujours plus vite, toujours plus éreintante pour les professionnel.le.s de santé. Au regard du contexte actuel, les soignant.e.s font tout leur possible pour ne pas diminuer la qualité des soins.

La FNESE est face à un constat partagé par plusieurs autres acteurs/trices l'étudiant.e est là et freine possiblement le soignant dans la course journalière. Il/Elle interroge et remet en question les pratiques. Pour cause, depuis 2009, la réflexivité et l'analyse constituent une remise en question en une notion primordiale dans la formation en soins infirmiers. Il y a un écart important avec les milieux du soin, où “on fait au mieux, avec les moyens du bord”.

Et au delà des stages, qu'en est-il? Malgré des étudiant.e.s satisfait.e.s de la démocratie étudiante dans leurs IFSI, certains demeurent toujours sceptiques dans d'autres établissements. En effet, il existe des litiges dans certains instituts où l'autorité demeure excessive selon les étudiant.e.s. Actuellement, les directeurs/trices d'établissements sont les seul.e.s décisionnaires lors des différents conseils, qu'ils soient pédagogiques ou disciplinaires. De fait, certain.e.s étudiant.e.s ne se sentent pas soutenu.e.s par leur établissement et jugent les rendus de décisions inadaptés ou injustes sur leur site de formation.



Ce que la FNESI propose

Le temps de stage durant la formation équivaut à 2100 heures de pratique professionnelle, réparties sur les trois années. Ceci représente 50% du temps de formation pour les étudiant.e.s. Il est donc important de les accompagner pour que cela devienne un lieu d'apprentissage des compétences soignantes : outre les savoir-faire et les pratiques techniques, il est important que ces lieux de stage soient aussi générateurs d'acquisition de savoirs théoriques et de savoir-être.

L'accueil dans les services détermine souvent la teneur du stage : il permet de poser le cadre. Une politique d'accueil et de formation des étudiant.e.s stagiaires dans les services de soins est impérative. Elle est déjà notifiée dans les Instructions du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux (INSTRUCTION N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux)²². Néanmoins, les dites bonnes pratiques sont encore trop peu respectées au sein des lieux de stage.

La **mise en place d'une évaluation obligatoire par les étudiant.e.s des lieux de stage faite par les étudiant.e.s** : un stage dans un service ne sera possible que s'il existe une évaluation basée sur des critères prédéfinis, notamment sur l'accueil, l'encadrement. Ce questionnaire serait collecté par une instance compétente, via une plateforme conjointe avec la FNESI. Ainsi, nous pourrions cibler les stages présentant des difficultés humaines récurrentes et prendre des mesures avec cette instance en ciblant, par exemple, des axes d'améliorations qui seront définis pour améliorer la politique de formation des stagiaires.

La FNESI souhaite permettre aux étudiant.e.s de s'épanouir en stage, de sortir grandi.e.s de ces expériences et avec un bagage de compétences supplémentaires. Pour cela nous estimons que certaines mesures sont indispensables. Ainsi, **il est nécessaire de redéfinir le rôle et le statut de tuteur/trice**. Ce rôle de tuteur/trice de stage est capital pour l'accompagnement et doit jouir d'une plus forte reconnaissance : "la formation des tuteurs de stage doit être considérée comme essentielle, et la valorisation de leur fonction étudiée", d'après un rapport IGAS-IGAENR²³.

Mais comment permettre cette politique de formation en stage ? Des moyens humains doivent être alloués à cet encadrement, c'est-à-dire des soignant.e.s **qualifié.e.s et volontaires pour devenir des tuteurs/trices de stage**. Des infirmier.e.s détaché.e.s du service et présent.e.s pour l'étudiant.e plusieurs jours par semaine avec un rôle prépondérant dans le développement de ses compétences, fixer des objectifs et assurer un suivi de ces objectifs pour les évaluer, encadrer sur des actes techniques, sur des démarches de soins et développer les réflexions soignantes. Cette politique de formation avec l'accueil, l'encadrement et le suivi des stagiaires, devra être inscrite dans la politique des Centres Hospitaliers et/ou des Groupements Hospitaliers de Territoire : **elle sera évaluée et jouera dans l'accréditation des établissements de santé par la Haute Autorité de Santé**.

²² http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2016/11/cir_41479.pdf

²³ Rapport IGAS N°2016-123R IGAENR N°2017-043 page 82-83



9. POUR LE BIEN-ÊTRE DES ESI : UN PLAN D'ACTION NÉCESSAIRE

Alarmée par le constat dressé en 2015 par sa précédente enquête “Je Veux Que Ma Voix Compte” mais aussi par le mal-être directement exprimé quotidiennement par les étudiant.e.s, la FNESE a voulu obtenir des chiffres actualisés afin de proposer des actions concrètes et amenant à des changements profonds dans l'organisation des études en Soins Infirmiers.

C'est une altération conséquente du bien-être qui ressort de cette enquête et un constat d'ESI en grandes difficultés. Qu'elles soient financières, de santé ou bien inhérentes à la formation, celles-ci ne peuvent être ignorées plus longtemps.

Un.e étudiant.e préoccupé.e par des écueils financiers ne pourra être pleinement concentré.e sur sa formation. Un.e étudiant.e subissant un stress physique et/ou psychologique ne sera pas apte à être entièrement focalisé.e sur ses cours et stages. Un.e étudiant.e harcelé.e peut ne plus être en mesure de se projeter en tant que futur.e professionnel.le.

Mais nous ne pouvons rester uniquement dans le constat. **La situation est trop préoccupante pour que la FNESE ne soit pas force de propositions.** Il est nécessaire qu'étudiant.e.s, professionnel.le.s de santé et acteurs politiques travaillent toujours plus ensemble afin d'enrayer ces phénomènes.

Afin d'endiguer cette précarisation financière, **il est nécessaire que les ESI puissent tou.te.s bénéficier d'un accès aux services du CROUS**, permettant ainsi de profiter des nombreux avantages des Restaurants Universitaires, des logements universitaires,... Il en va de même pour la gestion des Aides Sociales. Le CROUS est un interlocuteur connu et reconnu, il est plus qu'important que les ESI puissent se tourner vers un guichet unique lorsqu'ils/elles font appel à des services d'aide dans le but de mener à bien leurs études.

La question du bien être étudiant de manière globale est une priorité. Des mesures doivent être prises à l'échelle nationale : **une campagne de sensibilisation nationale doit être effectuée et des actions** mises en place **en réponse aux risques psychosociaux des Étudiant.e.s en Santé.** Pour cela, **nous demandons la création d'un observatoire du bien-être des étudiant.e.s en santé, sur un modèle similaire à celui de l'Observatoire de la Vie Étudiante.** Il permettrait de recenser, d'analyser et de croiser les données sur tout le territoire : les problématiques rencontrées par les étudiant.e.s en santé, les corrélations avec d'autres indicateurs de ce service, les rapports réguliers sur ces thématiques. Ceci permettrait l'évolution des pratiques d'encadrement et possiblement de l'organisation des services de santé. A terme, cela



pourrait améliorer le fonctionnement du système de santé et donc la qualité des soins prodigués. Son rôle principal serait d'effectuer un état des lieux sur les maltraitances exercées sur les étudiant.e.s, leurs conditions de vie, avec entre autres le logement, l'alimentation, l'activité physique... La communication des résultats pourra être faite en lien avec les associations étudiantes pour permettre une meilleure répercussion et visibilité auprès des étudiant.e.s.

L'Intégration Universitaire pleine et entière est une solution à de nombreux problèmes.

Elle permettrait à chaque ESI d'avoir accès aux Sports Universitaires par le **SUAPS** et aux services de soins gratuits par le **SUMPPS**, leur donnant les moyens de prendre soin d'elles/eux à moindre frais. Les ESI doivent disposer des mêmes droits que les étudiant.e.s des autres filières. Il est urgent de supprimer ces différences entre étudiant.e.s et que les droits des ESI soient indexés à ceux du reste des étudiant.e.s.

Cette Intégration Universitaire amènerait à une **reconnaissance des Soins Infirmiers comme une science à part entière via l'obtention d'une Licence en Sciences Infirmières**, car à l'heure actuelle nous obtenons, aux termes de nos études, un Diplôme d'Etat en Soins Infirmiers agrémenté d'un grade licence. Ce dernier ne permet pas une réelle poursuite d'étude et limite grandement les perspectives de formations à posteriori. La formation doit s'intégrer au processus LMD, ouvrant le champ des possibles en terme de compétences infirmières et permettant aux professionnel.les et futur.e.s professionnel.les de s'adapter de façon plus efficiente aux besoins de santé actuels et à venir. L'enseignement en soins infirmiers doit être effectué par des personnes titulaires à minima d'un master.

De surcroît, la cohérence européenne est nécessaire comme stipulé dans le Processus de Bologne. Il est nécessaire d'aller au bout de ce que ces directives européennes exigent.

Enfin, il reste un point préoccupant de par son impact sur le bien-être étudiant : le vécu des stages. **Nous demandons que l'enseignement par nos pair.e.s puisse se faire dans de meilleures conditions pour tou.te.s : étudiant.e.s comme infirmier.e.s.** Pour cela, nous demandons que la formation des tuteurs/trices de stage soit considérée comme essentielle à un encadrement de qualité. Le statut de tuteur au sein des services doit aussi évoluer et des temps d'échanges avec l'étudiant institutionnalisés et puisse se consacrer à l'encadrement et au suivi des stagiaires. Il serait enfin possible d'aller au bout de la démarche de formation. Ces initiatives se doivent d'être reconnues, d'être encouragées et de faire preuve d'une revalorisation salariale.

De manière parallèle, des évaluations des terrains de stage anonymes et régulières doivent voir le jour. Il est impensable que des services connus pour mettre à mal les étudiant.e.s continuent d'en accueillir. Ces évaluations permettront, en outre, une action réflexive de la part des différents services mais surtout de sensibiliser les professionnel.le.s de santé et les équipes pédagogiques. Cela doit faire partie des démarches nécessaires aux Bonnes Pratiques Professionnelles au même titre que l'hygiène hospitalière, par exemple.

10. MOT DE LA FIN

Notre objectif, en menant à bien cette enquête et en étant force de propositions, est de permettre à chacun.e d'entre nous, Étudiant.e.s en Soins Infirmiers, de retrouver un bien être et une sérénité durant la formation. Nous devons stopper le harcèlement, la discrimination et favoriser le bien-être des étudiant.e.s.

**Agissons ensemble pour le bien-être des étudiant.e.s en soins infirmiers :
Il faut panser et repenser notre formation !**



Clément GAUTIER

Président

président@fnesi.org

01.40.33.70.78

06.40.81.65.09

Antoine JOURDAN

Vice-président en charge
de l'Innovation Sociale

innovation.sociale@fnesi.org

06.77.58.73.46